GR de Pays La Haute Vallée du Thoré ®

④ Difficile | 5 jours | 82.3km | 2821m | -2819m | Boucle

Départ : Centre de Labastide-Rouairoux
Arrivée : Même lieu que le départ
Balisage : GR GRP PR
Communes : 1. Labastide-Rouairoux
2. Lacabarède
3. Ferrals-les-Montagnes
4. Sauveterre
5. Cassagnoles
6. Albine
7. Saint-Amans-Soult
8. Saint-Amans-Valtoret
9. Le Vintrou
10. Rouairoux
11. Anglès

La Haute Vallée du Thoré, aux confins du Tarn, de l'Aude et de l'Hérault.

Lieux De Renseignement

Office de tourisme Thoré Montagne Noire
13 avenue de la Ribaute, 81240 Albine
Tel : 0563376970
http://www.tourisme-thoremontagnenoire.fr

Profil Altimétrique

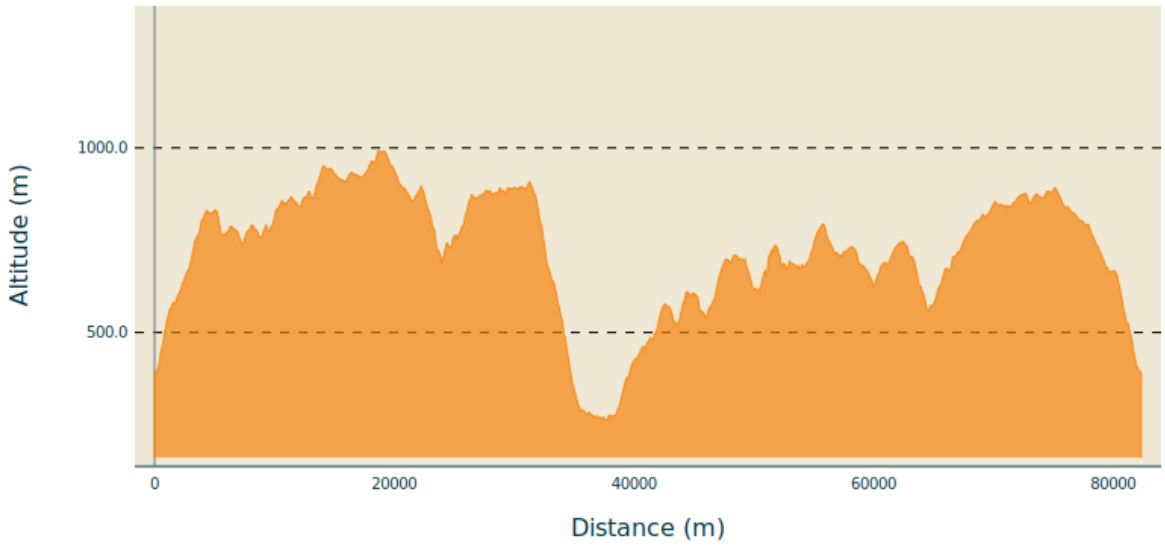

Altitude min 261 m Altitude max 992 m

SURICATE
SIGNALER UN PROBLÈME
sentinelles.sportsdenature.fr

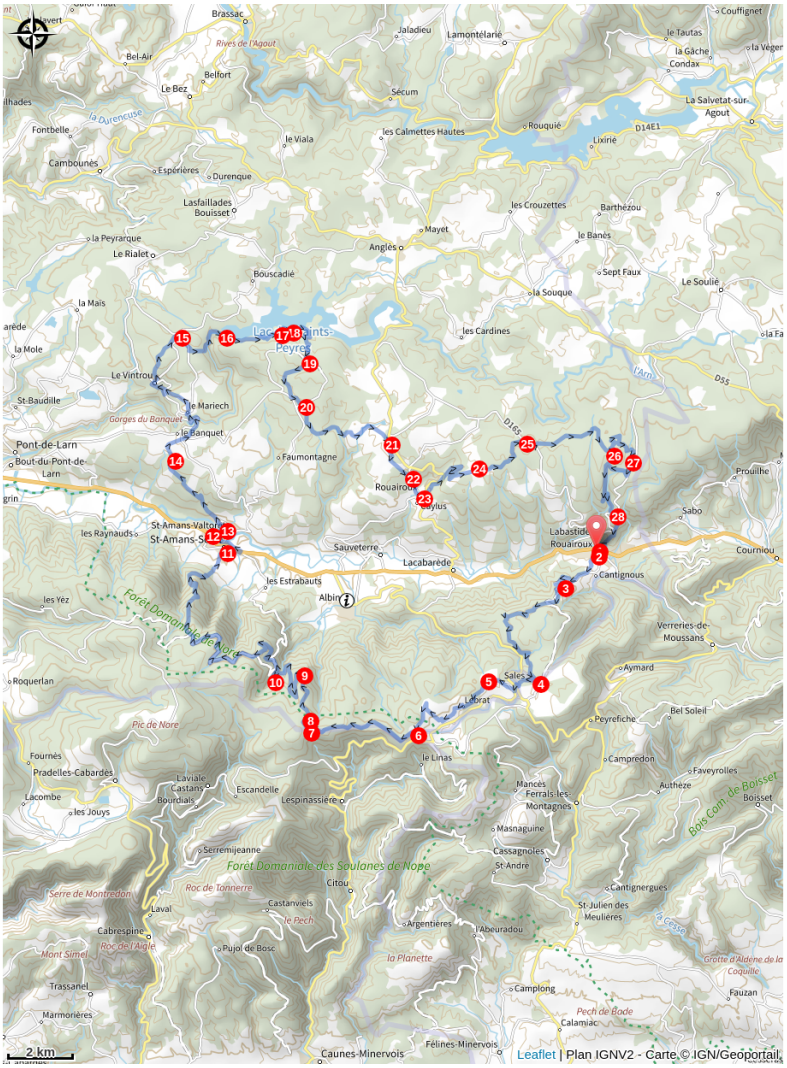

Description

1. De l'ancien Office de tourisme, emprunter la rue en face le long du Thoré. À la passerelle, prendre à droite et s'engager dans le passage le long de l'école. Atteindre un départ d'escaliers sur la gauche, juste avant un tunnel.

2. Passer dans le tunnel, puis tourner à gauche et de suite à droite pour s'engager dans un passage étroit entre deux maisons. Gravir des escaliers. À la rue, monter sur la droite. Gravir des marches et contourner le complexe sportif du collège par la gauche. Atteindre un carrefour. Prendre le sentier montant à gauche. A la route, monter à droite. À la fin du goudron, au col de Bourdié, suivre la piste à droite. Au lacet de l'antenne, poursuivre sur la piste à gauche. Après un lacet à droite, atteindre un départ de chemin a gauche.

3. S'engager dans ce chemin, raccourci de la piste, qui va la couper trois fois avant de déboucher sur un chemin : l'emprunter à droite. Après le ruisseau, continuer tout droit. Descendre jusqu'à Dressou. Aller à gauche. Aux deux intersections suivantes, rester sur la piste principale. À la troisième, la quitter pour obliquer à droite dans le chemin qui descend. Au carrefour suivant, aller encore à droite. Franchir le ruisseau de Veyries pour atteindre une piste; la suivre à droite et atteindre un embranchement.

4. À la route, prendre à droite sur 20 m, puis descendre de suite à gauche. Franchir un ruisseau. Le chemin monte avant de descendre a une route; la prendre à droite sur 80 m. Au carrefour, suivre la route à gauche vers Lespinassière. Après 250 m, prendre la route de Sales à droite sur 150 m, puis monter à gauche par un chemin creux. Passer devant l'église de Sales (voir PR page 49). À la sortie du hameau, au carrefour du calvaire, s'engager en face et aller de suite à gauche sur la route qui monte derrière la dernière maison. Atteindre Farail.

5. Laisser le chemin à droite, passer devant les habitations et suivre le GR® 7 à droite. À l'intersection suivante, quitter la piste pour le chemin à gauche qui descend à Lebrat. A l'entrée du hameau,

prendre le sentier à droite contournant la bâtisse. Au goudron descendre à gauche jusqu'à Baylé. Virer à droite. Suivre le chemin creux. Au carrefour, aller tout droit pour suivre un chemin herbeux en lisière qui aboutit à la piste; la suivre à gauche jusqu'au carrefour des Trois-Evêques.

6 Continuer à droite. Passer devant la fontaine à gauche. Au carrefour suivant, poursuivre tout droit. Rester sur ce chemin principal. Quelques mètres après l'intersection, prendre le chemin en face montant à Peyremaux. Poursuivre tout droit. A la piste, obliquer à droite sur 500 m.

7 Descendre la piste à droite pour accéder au refuge de Peyremaux, sur la gauche.

8 Du refuge, descendre la piste sur la gauche. Aux deux carrefours suivants, prendre à droite (suivre direction « sentier du Roc de Peyremaux Mémorial »). Dans un virage en epingle à droite, quitter la piste pour prendre le chemin a gauche qui mène au mémorial des aviateurs

9 Continuer sur la piste. Au carrefour, descendre la piste à droite sur 200 m. La quitter pour descendre en épingle à droite dans un chemin. Arriver à la piste, la prendre à droite sur 100 m, puis descendre dans le chemin à gauche. Atteindre un carrefour. Tourner à gauche. Descendre jusqu'au confluent de deux ruisseaux. Franchir le premier et grimper a gauche. Après un virage à droite, le chemin monte et surplombe un ruisseau. Au niveau des ruines d'un four à verre, virer en épingle à droite. Traverser le ruisseau. Le chemin atteint une piste; la suivre. Arriver à une nouvelle piste ; la descendre à droite. Dans une courbe à gauche, quitter la piste pour prendre à gauche un chemin enherbé. Au grand carrefour (869 m), prendre à droite la route forestière des Fours-à-Verre; la suivre jusqu'au four à verre de Peyre-Moutou.

10 Continuer sur la route forestière. Elle passe devant une cabane de chasseur. Dans une courbe à gauche, s'engager dans le chemin qui descend à droite. Rester sur ce chemin qui devient un sentier creux plongeant dans les bois. Arrivé à un chemin, rejoindre le virage d'une piste à gauche. S'engager alors dans le chemin qui descend à droite en direction de la croix de la Roque. S'engager dans le sentier à gauche de la croix. Au chemin, descendre à droite. Rester sur ce chemin qui descend (forte pente) faisant quelques virages jusqu'à une route ; la descendre. Après 100 m, s'engager dans la rue de droite en direction de l'église de Saint-Amans-Soult.

11 Contourner le cœur du village par la droite. À la fontaine, suivre la route qui descend à droite. Après la maison de retraite, rester sur cette route parallèle à la D 612. Devant l'entrée du parc du château, traverser la D 612. S'engager de suite à gauche sur la Voie Verte. Traverser la D 53. Passer derrière l'ancienne gare, puis longer le groupe scolaire et la crèche en suivant le trottoir.

12 12 Prendre la route à droite en direction du camping. Franchir le Thoré. Au carrefour après l'église protestante, prendre en face la rue qui monte bordée de murets. A la fourche, prendre à droite la rue de l'église jusqu'à la mairie de Saint-Amans-Valtoret.

13 De la mairie, monter au château. Entrer dans le château, le contourner par la gauche. Traverser le parc par les allées de buis. A la rue, descendre à droite pour traverser le ruisseau, puis obliquer à gauche. Passer au-dessus d'une aire de jeux. Suivre la route montant à droite. Rester sur cette voie jusqu'à la Bergerie. Continuer sur la piste en face. Traverser un ruisseau. A la route, poursuivre en face. Passer devant le Grel. Rester sur cette route jusqu'à l'entrée du prochain hameau.

14 Bifurquer à gauche direction « le Brugas ». Après avoir franchi un petit vallon, au carrefour, quitter le chemin pour le chemin creux et rejoindre la forêt de sapins. On descend sur la route goudronnée à droite pour passer sur un pont qui domine un ancien moulin. 300 m après, juste après l'épingle, remonter dans le chemin à droite. Cette portion d'une ancienne voie antique qui reliait Roquecezière au Pays-Bas nous conduit au hameau du Mariech équipé d'une superbe aire de pique-nique. Traverser le hameau et remonter le chemin qui passe sous la ferme des Thérons et longe haies et forêts. Sur la route goudronnée, revenir à gauche sur 200 m et descendre sur dans le chemin à droite qui mène au Vintrou. Arrivé au village, entre l'église et la mairie, monter la route qui passe au-dessus de la conduite forcée avant de devenir une piste forestière. Au carrefour de cinq pistes, monter en face pour rejoindre la D161.

15 Au croisement, traverser la route pour se diriger vers Sagne Pomié. 300 m après la ferme, dans un virage, suivre la piste empierrée à gauche. Au premier croisement descendre en face dans la forêt. On quitte les résineux pour pénétrer dans la forêt de feuillus. À Faire de retournement, emprunter le sentier qui continue de descendre dans la vallée de l'Arn. Le sentier passe devant les deux premières

fenêtres de visite de la conduite forcée. Après avoir traversé un ruisseau, le chemin s'élargit et on passe devant une 3e fenêtre. On remonte en passant le portillon qui donne accès au site du barrage. Le passage est autorisé dans les limites du balisage. Traverser la digue et suivre le sentier qui remonte pour rejoindre une piste forestière.

16 Quitter la piste pour un sentier à gauche qui mène aux abords du lac. Suivre ce sentier longeant les berges. Après un pont, prendre à gauche pour remonter à un parking. Suivre la route à gauche direction « les gîtes communaux » sur 300 m (ne pas prendre la piste descendant à gauche) jusqu'à l'arboretum.

17 Laisser l'arboretum sur votre gauche, rester sur la route goudronnée (passer devant la fontaine) et continuer aux abords du lac jusqu'au bâtiment de la base nautique.

18 Continuer sur le chemin longeant le lac. Celui-ci remonte un vallon en lacets. Arrivé à un chemin, prendre à gauche. Laisser un chemin partir à droite. A l'intersection suivante, rester sur le chemin de droite qui mène à une piste.

19 Au carrefour, traverser la route et prendre le sentier qui descend dans la forêt. Suivre le sentier et aboutir à la prairie tourbeuse ou "sagne".

20 Remonter la route à gauche sur 100 m; la quitter pour prendre la première piste à droite descendant dans une sapinière. Au croisement, tourner à gauche. Suivre cette piste sur 500 m. Environ 50 m avant un grand carrefour, descendre un chemin à gauche longeant un ruisseau. Traverser le cours d'eau et remonter au niveau d'une clairière. Prendre sur la droite un chemin entre deux champs. Après une bergerie, suivre la route. Traverser le hameau avec son lavoir. Après un ruisseau, la route monte, longeant une exploitation agricole.

21 Avant la D 52, tourner à droite direction « les Pradels Hauts / la Prade ». A l'entrée de la propriété, quitter la route pour descendre dans le chemin en face sur 150 m. Virer à gauche pour longer le pré en suivant les hêtres. Suivre le chemin qui descend. Avant le ruisselet, tourner à droite, le traverser pour atteindre la route. Descendre à droite.

22 Descendre tout droit. Quitter la route avant un virage à gauche pour un sentier creux descendant à main droite. À la route, descendre à droite. Franchir le ruisseau. Environ 80 m plus loin, monter à gauche dans un passage bétonné afin d'atteindre, sur la gauche, la mairie de Rouairoux.

23 Emprunter la D 52 en direction d'Anglès. Au premier virage, prendre à droite le chemin qui monte. A la grange, prendre à droite et de suite à gauche. À l'intersection, continuer à gauche. Au carrefour suivant, continuer tout droit en longeant le ruisseau. Le chemin fait un lacet à droite et remonte progressivement jusqu'à la route; la suivre à gauche. Longer la forêt communale de Rouairoux.

24 Au carrefour, prendre le chemin à droite en direction d'une antenne. Au carrefour suivant, continuer à main droite pour atteindre le Faydas. Monter à gauche de l'habitation. À la route, prendre à droite sur 150 m, puis quitter la route pour le chemin en face. Celui-ci mène à la D 165 au niveau d'un menhir.

25 Emprunter la D 165 à droite sur environ 500 m. Au carrefour, suivre la route à gauche. Passer devant un second menhir (à gauche en bordure de route). Au croisement de la forêt domaniale du Haut-Agoût, continuer tout droit. Aux intersections suivantes, opter systématiquement pour la piste principale.

26 Quitter la piste pour un chemin enherbé qui monte à gauche en épingle. Retrouver la piste ; prendre à gauche et à droite en bout de clairière. Après un cabanon, virer dans le chemin à droite. À la piste, descendre à droite. Au carrefour, descendre à gauche jusqu'à la piste carrossable ; la suivre sur la gauche. Environ 200 m après le franchissement d'un ruisseau, quitter la piste pour un sentier à droite au niveau de l'arborétum. Obliquer à droite, puis à gauche jusqu'à la route.

27 10 m au-dessus, quitter la route pour un chemin à droite. Passer au-dessus du tombeau. À la piste, descendre à droite. Cette piste franchit le ruisseau de Frescaty, puis descend. À l'intersection, suivre la piste qui part à gauche. Celle-ci fait un virage à droite, franchit le ruisseau et mène à une route.

28 Traverser la route et s'engager en face. À la piste, laisser l'arborétum à gauche pour le chemin qui descend en face et repique de suite à droite. Plus bas, obliquer à gauche. Au croisement de pistes,

suivre le petit sentier à main droite qui descend fortement (Sentier des Trois Cols). Au bout de 500 m, virer en épingle à droite. Aux habitations, faire un gauche-droite. À la route, descendre à gauche. Arrivé à la D 612, tourner à droite pour rejoindre l'ancien Office du Tourisme Thoré Montagne Noire

Le Département du Tarn s’engage pour le développement maîtrisé des sports et activités de nature, en proposant une offre qualifiée. Retrouvez l’intégralité de cette offre sur le site et l’application mobile gratuite Tarn Pleine Nature